

ABONNEMENT

Saumur :

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du Journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,

A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 29 DÉCEMBRE 1886

CALOMNIES

La guerre avec l'Allemagne n'est pas déclarée, et nous désirons ardemment qu'elle n'ait pas lieu, mais déjà la guerre de calomnie est commencée. Ecoutez les républicains, et à leur tête la *Petite France* : Ce sont, disent-ils, les cléricaux qui veulent la guerre ; les armements de l'Allemagne sont le résultat de l'entretien qui a eu lieu entre M. le Comte de Paris et le Prince impérial allemand. En avant les fourgons de l'étranger ! Guerre aux nobles et guerre aux prêtres !

Tel est le premier résultat des bruits de guerre. Nous en verrons bien d'autres, si la situation se tend davantage.

Est-il besoin de rappeler les faits ?

Le héros de la revanche est le général Boulanger ; est-ce un cléricaux ? Ses journaux, la *France militaire*, l'*Etoile*, etc., demandent la guerre à grands cris, ils veulent une guerre aussi grande que possible ; sont-ils cléricaux ?

M. Clémenceau annonçait dans les couloirs de la Chambre la guerre comme prochaine, inévitable ; est-il cléricaux ? est-il le confident de M. le Comte de Paris ? Le *Rappel* publiait des articles belliqueux ; pourtant le *Rappel*, au su de tous, est le journal de M. Lockroy, ministre du Commerce. M. Rochefort n'est ni cléricaux, ni royaliste ; néanmoins, dans son article intitulé : *Sentinelles, prenez garde à vous !* que nous avons reproduit hier, il ne dissimule pas que la guerre étrangère aura pour corollaire forcé la guerre civile !

Loin d'être cléricaux, ces feuilles sont toutes républicaines et libres-penseuses.

Cela n'empêchera pas la *Petite France*, rééditant ses calomnies ordinaires, de prétendre que ce sont les monarchistes qui propagent les bruits de guerre, dans un but inavouable !

A propos de l'article de l'*Intransigeant*,

reproduit ici hier, l'*Avenir d'Indre-et-Loire* dit fort bien :

« L'*Intransigeant* serait-il devenu réactionnaire ? Si l'on s'en rapportait aux feuilles de M. Wilson, il faudrait le croire, car ce journal annonce que « le vent qui, hier, soufflait à la paix, souffle de nouveau à la guerre... » (On connaît la suite.)

« Ces républicains sont toujours les mêmes. Dans une guerre étrangère, ils ne voient qu'un moyen de culbuter le gouvernement et de s'emparer du pouvoir. Voilà en quoi consiste pour eux le patriotisme. Ils chantaient au lendemain de Sedan, ils accueilleraient encore par des chants la catastrophe qui leur livrerait la France ou du moins les restes de la France. »

BULLETIN

M. Boulanger aura voulu « rassurer l'opinion très émue des bruits de guerre » bruits qui, chose à remarquer, ont commencé à circuler quelques semaines après l'avènement du nouveau ministre de la guerre. Malheureusement, pendant que M. Boulanger chantait la paix sur son épée à transformations, — épée de brave soldat à ses débuts, botte d'arlequin hier, mirilton aujourd'hui, demain peut-être outil à amputer la France — les journaux qu'il honore de sa confiance ne nous entretenaient que de ses merveilleuses inventions guerrières, de sa poudre, de ses armes, de ses plans !

M. Boulanger, dans des sortes de communiqués, a bien recommandé aux journaux français, notamment les journaux militaires, de ne point divulguer ses secrets. Mais la consigne a évidemment des sous-entendus, puisque, tandis que la *France militaire* nous parle des essais magnifiques du fusil Mystère, le *Petit Journal* nous entretient longuement des effets invraisemblables de la poudre chut, cette mélinite qui doit réduire à néant les obus plancastités de nos voisins du Rhin, etc., etc.

Hélas ! tout cela évoque de douloureux

souvenirs et nous voyons se reproduire cette fameuse conspiration de Polichinelle de 1870 qui eut de si funestes résultats.

A-t-on à cette époque parlé avec des chut assez mystérieux, mais pleins de sous-entendus menaçants, de nos mitrailleuses qui ne devaient rien laisser debout devant elles ? On gardait sur leur mécanisme un silence farouche.

Celui qui écrit ces lignes commandait à l'armée du Rhin un peloton de cavalerie, soutien d'une batterie de mitrailleuses de la division Picard (grenadiers de la garde). Ses chevaux étaient à la corde au camp de Metz, à côté de ceux de l'artillerie.

Il voulut, avec quelques-uns de ses camarades, profiter de ce voisinage et examiner les fameuses mitrailleuses cachées dans leurs longues gaines de cuir.

Les factionnaires ne voulurent pas les laisser approcher sans la permission des officiers d'artillerie, et ceux-ci s'excusèrent de ne pouvoir satisfaire la curiosité de leurs camarades en invoquant une consigne très formelle.

Quelques jours plus tard, les 16 et 18 août, à Borny et Rezonville, les Krapps allemands démolissaient les attelages, brisaient les pièces, émiettaient servants et soutiens, avant qu'on n'eût même pu mettre les pauvres mitrailleuses en batterie, et sur un officier de uhans tué le 18 à midi, nous trouvions un carnet où les pièces de ces mitrailleuses étaient numérotées et lithographiées, où les divers moyens de les mettre hors de service, les différentes portées, étaient imprimées !

On peut craindre que les merveilleux obus et les fusils incomparables de M. Boulanger ne soient aussi connus de nos ennemis que les mitrailleuses de 1870. Il faut compter, croyons-nous, sur autre chose que l'ignorance ou l'étourderie de nos adversaires et le jeu qui se joue entre M. Boulanger et ses officieux nous paraît dangereux en ce qu'il donne un semblant de raison aux criaileries allemandes sur les intentions belliqueuses du gouvernement de la République.

C'était affaire au gouvernement, à notre diplomatie, de ne donner prise à aucun soupçon de pensée agressive et de préparer notre défensive en cas d'attaque par la réflexion sérieuse et raisonnée au point de vue de la solidité de la cohésion et non à un point de vue de réclame politique, de notre armée, de nouer des relations diplomatiques. On a suivi une marche diamétralement opposée.

Où il fallait des diplomates et des généraux, on a pris des aventuriers, des brouillons et des bavards, et l'on nous offre maintenant comme gage de paix les paroles d'un de ces plus incorrigibles brouillons et bavards, celui peut-être dont les paroles et la parole sont légitimement les plus suspects.

Nous ne dirons pas seulement comme la *République française* que c'est inutile, nous ajouterons que les affectations d'esprit pacifique de M. Boulanger vont précisément à l'encontre du but qu'il dit vouloir poursuivre et que la France veut atteindre.

Si le gouvernement veut réellement rassurer l'opinion publique et enlever prétextes aux Allemands, qu'il enjoigne à M. Boulanger de se taire et de s'en aller.

Le corbeau s'emploie mal au rôle de corombe.

EDOUARD GRIMBLOT.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

LA PROSPÉRITÉ

M. de Freycinet en annonçait à Bordeaux le prochain retour. C'était en septembre. Depuis, au lieu des plus-values que faisait miroiter le président du conseil dans sa tournée oratoire en Gascogne, nous avons connu les moins-values les plus graves de l'année.

Quant à la reprise des affaires triomphalement annoncée, elle se manifesta par une recrudescence effrayante de faillites commerciales. Le tribunal de commerce en rend tous les jours. Dans la journée du 24 décembre, le nombre de ces jugements a atteint le chiffre de quinze.

59 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER

Par Adolphe BELOT

Deuxième Partie

LE CONTUMAX

— Vous comprenez ? poursuivait Maheurtier, c'était d'autant plus difficile que ma femme, elle vous en demandera pardon elle-même, ne se rappelait même plus votre nom.

— Ah ! elle ne se rappelait plus ? fit Richard.

Et il ajouta à part lui :

— Suis-je fou ! où donc avais-je la tête ?

— Non, dit Maheurtier, elle ne se rappelait plus votre nom. Aussi si-je désespéré un instant. Enfin j'ai fini par découvrir ce fameux tableau chez le marquis de Blave.

— En effet, dit Richard, Melchior l'avait vendu au marquis.

— Et le marquis y tenait, je vous en réponds. Il ne voulait pas s'en dessaisir. Il a fallu lui donner à la place un Rembrandt.

— Un Rembrandt ?

— Oui, vous ne vous plaindrez pas.

— Je ne tirerai pas vanité non plus de cet échange, dit Richard. Vous aurez trop laissé voir votre désir au marquis, et il vous aura rançonné.

— C'est possible, je ne réfléchissais pas. Vous concevez, cette toile, il me la fallait à tout prix.

Il raconta la joie d'Antoinette : elle ne savait pas la peinture, et elle avait voulu l'apprendre, uniquement pour tâcher de reproduire ce tableau ; elle en avait commencé plus de dix copies.

Pendant ce récit, de légers craquements se faisaient entendre à la porte de communication.

Richard écoutait froidement Maheurtier. Il avait pris son parti de ces exagérations : il avait décidé ment affaire à un de ces braves maris qui finissent par adopter les manies de leurs femmes à force de les subir.

On parla des travaux que Richard pourrait exécuter pour Maheurtier. Celui-ci fit promettre au peintre de lui consacrer tout le temps dont il pourrait disposer.

— Vous le voyez, dit-il en souriant, je suis aussi imprudent avec vous que je l'ai été autrefois avec le marquis de Blave. Je laisse naïvement percer mon désir d'avoir le plus possible de vos œuvres. C'est à vous de m'en pas trop abuser. Ou plutôt, non, abusez-en, j'en serai enchanté.

C'était charmant. On allait se quitter, sauf à se

revoir les jours d'après. Et néanmoins Richard se défilait de cet engouement bourgeois qui l'exaltait aujourd'hui outre mesure, pour le ravalier peut-être demain sans plus de raison. Il dit qu'il ne croyait pas mériter l'admiration qu'avait excitée son premier tableau et qu'on exagérait sans doute.

— Non ! je m'exagère rien, dit Maheurtier.

— Vraiment ? vous avez préféré cela aux œuvres des maîtres ?

— A toutes les œuvres possibles... Ah ! pardon, sauf une.

— Ah ! enfin !... fit en souriant Richard.

— Oui, continua Maheurtier ; moi, ce n'était pas mon avis ; mais ma femme préférerait, je ne sais pourquoi, une petite toile haute comme cela et large à proportion, non signée... assez médiocre, du reste : c'est un portrait d'elle, quand elle avait quinze ans.

— Quand elle avait quinze ans ? répéta Richard.

— Oui ; singulière fantaisie. Je ne sais pas quel peintre a pu imaginer un portrait dans ces dimensions. Elle est représentée en bergère, un grand chapeau de paille, orné de fleurs, une boulette à la main. C'est tout à fait pastoral, comme vous voyez ! Mais qu'avez-vous donc, monsieur Syramin ? Vous êtes tout pâle. Souffrez-vous ?

— Non, ce n'est rien, dit Richard en s'asseyant et en passant la main sur son front ; une faiblesse qui vient de me prendre. J'ai voyagé ces jours

derniers... et je crains d'avoir pris quelque fièvre du pays.

— Voulez-vous que je sonne ?

— C'est inutile. Je vous demande pardon. Voilà qui est passé. Vous disiez donc que ce portrait ?...

— Pardon, à mon tour, de vous entretenir de ces enfantillages ; mais, comme je vous le disais, ma femme préférerait ce portrait à des œuvres infiniment plus remarquables. Elle le cachait à tous les yeux, elle restait des heures à le contempler. Ce ne pouvait pas être, je vous le répète, pour la valeur de la peinture ; mais cela lui rappelait sans doute quelque souvenir.

En ce moment, la porte de communication s'ouvrit, et Antoinette parut.

Elle n'avait pas perdu un mot de cet entretien. Persuadée que Richard ignorait son mariage, elle n'avait éprouvé d'abord qu'une ardente curiosité mêlée d'inquiétude. Mais bientôt cette inquiétude s'était changée en une véritable terreur, quand Maheurtier avait raconté son caprice, son engouement pour ce tableau : Richard n'allait-il pas la reconnaître à ce trait, n'allait-il pas deviner son amour ? Un amour non partagé, dédaigné, ridicule ! Sa fierté se révoltait à cette idée ; elle tremblait de honte et de colère... Mais non ! Richard répondait tout naturellement, sans émotion dans la voix, qu'il trouvait cette admiration extraordinaire, excessive. Et c'était tout, pas le moindre soupçon.

Ces jugements frappent des confiseurs, marchands de vins, des tapissiers, des entrepreneurs de menuiserie, de maçonnerie, de fumisterie, des fabricants, des marchands de toile, des peintres en bâtiment, ce qui prouve que la crise continue à peser d'un poids lourd sur toutes les branches de notre industrie et de notre commerce.

Cette douloureuse constatation nous démontre une fois de plus ce que valent les promesses des républicains et surtout des ministres de la République qui voient la prospérité publique à travers le prisme de leurs soixante mille francs de traitements y compris les logement, chauffage, éclairage et tout ce qui s'ensuit !

Encore un discours du général Boulanger ! Ce discours a été prononcé hier soir à l'hôtel Continental. M. Boulanger n'est plus un ministre : c'est une véritable mitrailieuse... à paroles.

Jadis, M. Boulanger a beaucoup écrit. Il lui en a coûté. Maintenant il parle trop et l'on paraît craindre, même parmi les républicains, qu'il ne nous en cuise.

L'on n'a peut-être pas tout à fait tort.

Les journaux d'hier ne publient que des informations très brèves sur le conseil des ministres tenu le matin. On nous dit cependant que ce conseil a été des plus agités et que la division des membres de ce cabinet s'y est assez tapageusement affirmée.

On télégraphie de Berlin, 27 décembre, que le lieutenant Letellier vient d'être mis en liberté.

Le lieutenant Letellier, qui avait été arrêté à Carlsruhe, est arrivé avant-hier à trois heures à la gare de Strasbourg se rendant en France.

L'Espresso de Rome publie une lettre d'un de ses correspondants de la frontière française, annonçant qu'on arme en ce moment un fort construit en face l'ouverture française du tunnel du Mont-Cenis.

« Les forts autour de Briançon ont été reliés par des routes carrossables, convergent vers le col du Mont-Genèvre ou le col Bousson. La garnison de Briançon a été presque doublée ces derniers jours. »

Il est possible que ces précautions aient été prises ; mais elles sont peu de chose à côté des armements et des concentrations de troupes opérés vers les Alpes par les Italiens.

On télégraphie de Vienne, 28 décembre, qu'une irritation des plus vives commence à se manifester dans le monde politique et militaire, au sujet du rapprochement qui s'opère entre l'Allemagne et la Russie, dans la question de Bulgarie.

Cette volte-face de l'Allemagne pourrait modifier considérablement l'attitude éventuelle de l'Autriche.

Elle respira. Son parti était pris : dès le soir elle quitterait Gènes, sans être vue, et jamais Richard n'entendrait parler d'elle. Déjà, elle se croyait sauvée : il prenait congé, lorsque Maheurtier s'était avisé de parler de ce portrait ! Plus de doute, maintenant : il savait tout. Alors, sans réfléchir, elle avait ouvert la porte et était entrée.

Les deux hommes, surpris de cette brusque apparition, se retournèrent. Mais, tandis que Maheurtier présentait Richard à Antoinette, celle-ci eut le temps de se remettre. Elle avait l'air calme, froidement polie, avec un peu de hauteur.

Elle dit à Richard qu'elle était heureuse de faire la connaissance d'un artiste de son mérite ; qu'elle avait remarqué autrefois ses essais, pleins de promesses : il en était un surtout, un paysage qu'elle avait voulu revoir, posséder... Du reste, elle serait enchantée d'avoir quelques-unes de ses œuvres, plus tard, quand son talent aurait acquis tout son développement.

Elle tâchait, en parlant ainsi, de paraître simple, naturelle ; mais le trouble dont elle était agitée se trahissait dans sa voix, dans son attitude.

Richard l'écoutait, tremblant d'émotion, n'osant lever les yeux, de peur de rencontrer les siens. Il lui répondait à peine.

Elle poursuivit ; elle voulut achever cette sorte de justification impossible. Elle pleurait des

Le roi de Grèce vient de conférer à M. Grévy, président de la République française, le grand cordon de l'ordre du Sauveur.

M. Grévy a rendu avant-hier au grand duc Nicolas Nicolaievitch, fils du grand-duc Nicolas, la visite que Son Altesse lui avait faite à l'Elysée.

Le grand-duc Nicolas a trente ans. Aide de camp de l'Empereur et colonel chef du régiment de la garde de Lithuanie, il passe pour un officier de grande valeur.

Son voyage à Paris, où il séjournera trois mois, a pour but l'étude des institutions et des progrès de notre armée.

La musique de la garde républicaine partira de Paris le 2 janvier pour Moscou, où elle est invitée par la municipalité. Elle y restera huit jours. On lui donnera 30,000 francs en sus des frais de voyage et de séjour.

Dans sa séance du 24, l'Institut, convoqué en séance extraordinaire, a voté à l'unanimité l'acceptation définitive de la donation de Chantilly. Plus de deux cents membres étaient présents.

L'Institut a immédiatement voté par acclamation une lettre de remerciements, en attendant qu'il donne d'autres marques de gratitude au généreux donateur.

« Le Prince n'a pas cessé d'être notre » confrère, est-il dit en substance dans la » lettre, et nous espérons le revoir bientôt » parmi nous. »

Cette lettre ne sera pas de trop pour faire oublier la grossièreté et la lâche ingratitude de M. Jules Grévy.

DISGRACE DES BATAILLONS SCOLAIRES

Même à l'Hôtel-de-Ville, on a fini par reconnaître le ridicule et même le danger de cette puérile caricature de la garde nationale. Le Temps et les Débats s'en occupaient dimanche dans le même sens. Nous lisons, à ce sujet, dans le second de ces deux journaux :

« A l'Hôtel-de-Ville, on commence à se méfier des bataillons scolaires. Déjà, paraît-il, le prétoire perçoit sous la vareuse de l'adolescent. De l'esprit militaire, ces jeunes guerriers n'auraient pris que la « langue et les habitudes de caserne », si on en croit un conseiller municipal qu'on ne saurait soupçonner de complicité avec la réaction. Un autre a reconnu que ce qui domine chez eux « c'est le côté parade ». M. Joffrin, lui-même, sent faiblir son enthousiasme pour cette institution qu'il a tant contribué à créer. C'est avec douleur qu'il a constaté qu'elle n'avait donné que d'assez piètres résultats. Non pas qu'il en réclame la suppression ; une réforme radicale lui suffirait. Il faudrait, d'abord, que l'éducation militaire des bataillons fût confiée à « l'élément civil », et encore à l'élément civil fortement imprégné de républicanisme. Avec les offi-

goûts artistiques dont elle avait été prise subitement ; mais elle avait bientôt reconnu son peu de dispositions, et elle avait mis ses pinceaux de côté. Cette fantaisie lui était venue, un jour, en regardant un assez mauvais portrait d'elle. Sa mère tenait beaucoup à ce portrait. Elle avait voulu le copier.

Richard se taisait. Ce silence redoublait le malaise et l'irritation d'Antoinette : à quoi lui servaient ces détours ? Elle ne parviendrait pas à le persuader, à lui donner le change. Peut-être s'apercevait-il de ce manège, et il en riait !

Alors, pour se donner un air d'étourderie et d'inconséquence, elle se mit à parler à tort et à travers : de Paris, qui l'ennuyait ; de la campagne, où elle ne se plaisait guère ; puis des voyages : celui qu'ils achevaient en ce moment l'avait fatiguée. Comment pouvait-on venir en Italie ? Comment pouvait-on y rester ? Un artiste, cela se concevait, et encore ! Au surplus, ce n'était pas elle qui avait voulu, c'était son mari ; elle ne s'en souciait pas ; elle avait cédé. Mais, Dieu merci ! c'était fini. Ils allaient rentrer en France ; ils n'en bougeraient plus. Ou plutôt non ! ils voyageraient encore, mais ailleurs, en Allemagne, en Russie.

Elle s'étourdit quelques instants dans ce babil. Puis, Richard se leva, et prit congé d'elle en la saluant profondément. Elle lui rendit à peine son salut. (A suivre.)

ciars-instructeurs, sortant de l'armée, on ne sait jamais à quoi s'en tenir. On a beau les trier sur le volet, scruter leurs antécédents, surveiller leurs relations, leurs sentiments républicains sont toujours sujets à caution. Qui nous dit, par exemple, que ces militaires, sous prétexte d'initier les petits Parisiens au maniement du fusil Gras, n'insinuent pas dans ces âmes candides le virus réactionnaire et le goût des coups d'Etat ?

C'est à propos d'une demande de crédit que l'orage a éclaté à l'Hôtel-de-Ville. Il s'agissait de porter de 24 à 25 le nombre des chefs de bataillon scolaire, et de créer une sorte d'unité dans le commandement de cette force armée sui generis. Le Temps dit sur le même sujet :

« Le Conseil municipal a compris qu'après le colonel viendrait le général ; il n'a pas voulu de cet état-major pour rire, il a refusé le crédit, et il convient de l'en féliciter. »

Pour une fois, remarque le Gaulois, le Conseil municipal a donc eu le bon sens de son côté ; comme il n'abuse pas de cette compagnie-là, il convient d'autant plus de l'en féliciter. Il a été dit des choses déplorables au cours de cette discussion ; mais nous n'en voulons retenir que le bon résultat final.

D'après le dernier recensement fait en Allemagne, le nombre des Français vivant dans l'empire s'élève à onze cent vingt-neuf. Il serait curieux de mettre en regard de ce chiffre le nombre des Allemands qui vivent en France.

Certainement, ce chiffre a une signification patriotique, dira-t-on ; mais il explique aussi pourquoi nous ignorons souvent ce qui se passe chez nos voisins.

L'ÉDUCATION NOUVELLE

Les statistiques criminelles relevées par quelques journaux républicains démontrent que de 1875 à 1886 le nombre des femmes condamnées en cour d'assises aux travaux forcés ou à la peine de mort a augmenté dans des proportions effrayantes. Il n'y a pas eu ce moment même moins de cinq femmes condamnées à mort pour des assassinats commis avec la plus épouvantable férocité. Telle a empoisonné six ou huit personnes, tout simplement pour contempler les affres de l'agonie ; telle autre, pour s'approcher de quelque héritage trop éloigné, a jeté victimes sur victimes ; celle-ci a coupé ses enfants en morceaux ; celle autre a assassiné son mari ; pour la plupart l'adultère a précédé l'assassinat.

Nos confrères semblent attribuer cette recrudescence de sauvagerie féminine à l'impunité — au point de vue de la peine capitale tout au moins. — En effet, quelque soit l'excès d'horreur imputable à la femme criminelle, les jurés hésitent souvent à prononcer l'arrêt suprême, et toujours — au moins jusqu'ici — le chef de l'Etat a reculé devant l'ordre d'exécution, si bien que depuis une quinzaine d'années, sur cent femmes condamnées à mort, aucune n'est montée sur l'échafaud.

Il se peut, en effet, que l'impunité n'ait pas été étrangère à cette recrudescence criminelle, et cela devrait ce nous semble donner à réfléchir aux journaux républicains qui, tout en réclamant volontiers le sac et la corde pour les bourgeois, pleurent des larmes d'attendrissement toutes les fois que les bois de justice sont dressés quelque part.

Mais nous croyons qu'il faut rechercher autre part la cause première, la cause vraie de l'historie sanguinaire qui sévit depuis quelques années sur la plus belle moitié du genre humain. L'éducation et l'instruction républicaines ont pris à tâche de relâcher, de briser tous les liens que la religion et la morale imposaient même aux natures les plus mauvaises. Plus de Dieu, plus d'éducation religieuse. Le catéchisme au panier ; l'enseignement civique, laïque et athée, base de l'école républicaine. Le crucifix, l'image de la douce et tendre Vierge, des martyres, au tombeau et remplacés par les bustes de Marianne. Les élans des jeunes imaginations, plus susceptibles, plus ardents chez la jeune fille, enfermés dans la vie présente, sans issue sur la vie future. Les liens du mariage détendus sinon brisés par le divorce quand ils ne le sont pas par les prédications cyniques publiques des unions libres, ne

voilà-t-il pas bien des causes déterminantes du nouvel état d'esprits féminins dont on se plaint avec raison d'ailleurs ?

M. Ranc disait dernièrement que « tous les efforts contre la République seraient vains, parce qu'elle avait mis la main sur l'âme des générations nouvelles ».

Eh bien, les plaintes mêmes des journaux républicains montrent — pour suivre l'image quelque peu forcée de M. Ranc — ce que deviennent ces âmes au contact de ces mains, et nous persistons à croire que si la République élevait mieux les jeunes filles, elle aurait moins à se plaindre des femmes.

EDOUARD GRIMBLOT.

ÉTRANGER

L'état-major général allemand a décidé la création d'un 4^e bataillon pour les régiments d'Alsace-Lorraine.

Ces bataillons seront détachés à Forbach, Château-Salins, Ars, Dieuze et Molsheim.

Dans ces deux dernières localités, la construction de forts est projetée pour fermer les passages qui conduisent en France.

La garnison de Berlin sera armée de fusils à répétition dès le 1^{er} janvier.

On commente vivement à Vienne l'entrevue des délégués bulgares à Cologne avec le prince Alexandre de Battenberg, retour de Londres. C'est à la suite de cette conférence qu'aurait été décidé le changement dans l'itinéraire des délégués.

MM. Grekof, Stoïlof et Koltchev auraient acquis la conviction qu'ils ne recevraient à Paris, auprès de M. Flourens, d'autre conseil que d'entrer en arrangement avec la Russie. Avant de sonder le gouvernement français et de pousser jusqu'à Rome, les délégués auront voulu s'informer, auprès du cabinet de la reine, des chances que pouvait offrir une résistance prolongée de la régence aux propositions de la Russie, appuyées par la puissance suzeraine, c'est-à-dire par la Turquie.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 décembre. Les bruits alarmants qui circulent depuis quelques jours ont par leur persistance produit une influence fâcheuse sur les cours de nos rentes : 3 0/0, 82,22 ; 4 1/2 0/0, 109,30.

L'action du Crédit Foncier est l'objet de transactions suivies aux environs de 1,430. Le bon classement de cette valeur la met à l'abri des exagérations de la spéculation. Les capitaux recherchent surtout les obligations foncières et communales à lots qui, se capitalisant à un taux inférieur à celui des autres valeurs de même nature, promettent des bénéfices importants au moment de la réalisation prochaine au pair.

Demandes très fermes sur l'action de la Société Générale qui se négocie à 475. L'excellente situation de cette société justifie des cours plus élevés que cette valeur ne tardera pas du reste à atteindre. Il faut s'attendre à voir bientôt coter le cours de 500. L'examen du dernier bilan arrêté au 30 novembre fait ressortir un accroissement assez important du compte de dépôts qui résulte de l'augmentation de la clientèle.

Le Crédit Lyonnais a perdu 30 fr. en huit jours, à 571.

L'action de Panama se négocie aux environs de 423. La fermeté de ces cours est une garantie pour les capitaux qui se portent sur ces valeurs. On demande également assez vivement les obligations des diverses séries, notamment celles du dernier emprunt 6 0/0 remboursables à 1,000 fr.

Peu de variations à signaler sur le marché des actions de nos chemins de fer. Les obligations sont bien tenues.

Nouvelles militaires.

LE SABRE-BAÏONNETTE

S'il faut en croire certains renseignements puisés à bonne source, le sabre-baïonnette, le petit coupe-chou traditionnel du lignard, va subir des modifications importantes. La manufacture de Tulle fabrique même en ce moment, dit le Corrèzien, plusieurs pièces de sabre-baïonnette transformée.

La poignée actuellement en bois serait remplacée par une poignée creuse en melchior, sorte de métal blanc très poli, très luisant, qui se rapproche assez du nickel.

La croisette, assez grossière aujourd'hui, serait modifiée et deviendrait plus petite et plus élégante.

Le fourreau serait complètement rond. Enfin, la lame simple serait remplacée par une lame triangulaire plus effilée et plus offensive.

Ce nouveau modèle a, dit-on, toutes chances d'être adopté, tant à cause de son élégance que de sa supériorité évidente sur l'arme ancienne.

Le nouveau règlement sur le service des places porte que des généraux de division seront nommés commandants des places de Paris, Lyon, Verdun, Toul et Belfort.

On parle du général Thibaudin pour le commandement de Paris. Il remplacerait, en cas de guerre, le gouverneur appelé à un commandement devant l'ennemi.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Dimanche soir, au théâtre, la société de secours mutuels l'Alsace-Lorraine de Saumur a inauguré publiquement dans notre ville la fête de l'Arbre de Noël en un concert donné avec le concours de M^{lle} Guilbert, du théâtre d'Angers, de MM. Weber, violoncelliste, Goubeault, violon, de plusieurs artistes et de la musique municipale de Saumur dont le sympathique chef, M. Meyer, appartient à cette province arrachée à la France.

Le succès a dépassé les espérances; aussi les organisateurs se promettent-ils de recommencer l'année prochaine.

Les artistes, sous l'impression des sentiments patriotiques qui les réunissaient, ont donné à la partie artistique de la soirée un brio et un charme tout particuliers.

Pendant l'un des intermèdes, M. Vuillaume, d'Angers, a prononcé un discours qui a été vivement applaudi et a excité en maintes parties l'enthousiasme de la salle entière. Nous serons heureux de le donner dans notre prochain numéro.

Disparition. — On se perd en conjectures sur la disparition d'un de nos concitoyens, M. François Billet, qui a quitté son domicile, rue du Marché-Noir, le 14 novembre, à 7 heures du soir, et dont on n'a plus entendu parler.

M. Billet, âgé de 64 ans, avait une certaine aisance; il vivait heureux avec sa femme de nationalité anglaise et une jeune fille de celle-ci, issue d'un premier mariage.

Dans la soirée du 14 novembre, en sortant, il dit à sa femme: « Je n'emporte pas mon loquet, je vais bientôt rentrer. » On ne pense pas qu'il eût beaucoup d'argent sur lui; la seule valeur est une montre en or presque neuve de 150 francs.

ENTERRE VIVANT!

Un fait bien regrettable s'est passé ces jours derniers dans la commune de Distré, près Saumur.

On portait en terre le corps d'un jeune homme, atteint, croyait-on, du charbon, et dont on avait, pour cette cause, hâté l'ensevelissement.

Dans le trajet de l'église au cimetière, les porteurs crurent entendre de légers coups

venant du cercueil; mais, croyant à une erreur, et redoutant la panique qu'une semblable idée ne pouvait manquer de provoquer, ils continuèrent leur route.

On arriva ainsi au cimetière et le corps fut descendu dans la fosse.

Pendant que l'on jetait sur le cercueil les premières pelletées de terre, de nouveaux coups se firent entendre.

Cette fois, le doute n'était plus possible. Retirer le cercueil, aller chercher le maire, tout cela demanda un certain temps, et le malheureux devait assister vivant à son agonie, cette fois bien réelle. Enfin, on souleva le couvercle, mais probablement sans les précautions nécessaires en pareil cas, car on n'eut qu'à constater l'asphyxie de ce pauvre malheureux, enterré vivant, la chaleur du corps ne pouvant laisser aucun doute à cet égard.

A l'exposition nationale de photographie, qui vient d'avoir lieu à Nantes, MM. Voelcker de Saumur et Grémion d'Angers ont obtenu des médailles d'argent (grand module).

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Un ordre du jour de l'administration des chemins de fer de l'Etat informe ses agents de tout grade, qu'à partir du 18 courant, il leur est accordé, dans les buffets et buvettes des gares, une réduction uniforme de 33 0/0 sur le prix de la table d'hôte et des objets divers d'alimentation.

Cette mesure, comme on le pense bien, a été accueillie avec reconnaissance par les agents de cette administration.

Les compagnies de chemins de fer viennent d'accueillir favorablement une requête du ministre de la guerre, tendant à transporter, au tarif militaire, les officiers de l'armée territoriale, se rendant aux réunions organisées par les commandants de troupes dans le chef-lieu de leur circonscription.

GARE AUX RECEVEURS PARTICULIERS!

Dans un de ses derniers numéros, le *Petit Journal* annonce que le ministre des finances se propose de supprimer totalement les recettes particulières.

ANGERS.

Ainsi que nous l'avons dit hier, la Compagnie d'Orléans vient de congédier le malheureux Caharel, auteur involontaire du terrible accident de la gare Saint-Laud.

C'est toute la réparation, dit l'*Union de l'Ouest*, que la Compagnie peut obtenir pour les frais considérables de dommages-intérêts qu'elle est condamnée à payer aux familles atteintes par l'accident.

Preuve indéniable et palpable que la responsabilité n'est pas égale entre l'employé et le chef d'industrie.

CONCERT DES ALSACIENS - LORRAINS A ANGERS.

La fête traditionnelle de l'Arbre de Noël des Alsaciens-Lorrains a obtenu, vendredi,

au Cirque-Théâtre, un magnifique succès.

Une foule compacte et enthousiaste avait envahi l'immense salle, et on peut dire que le concert n'a été pour tous les artistes qu'une longue série d'ovations.

MM. de Romain, Neveu, Nury, baryton du Grand-Théâtre, Weber, Gorin, Evrard et Bossi, de l'Association artistique, ont été chaleureusement applaudis et rappelés.

M^{me} Lebec-Espigat, en particulier, a obtenu dans le *Salut à la France* de la *Fille du Régiment* un véritable triomphe.

Au milieu du concert, M. Vuillaume, le sympathique et dévoué président de la Société d'Alsace-Lorraine, remplaçant M. Leser qui n'avait pu venir, a prononcé une allocution patriotique qui a été saluée par des bravos répétés et de nombreux cris de: *Vive la France!*

Le *Patriote*, qui rend compte de la fête, termine ainsi son article:

« Maintenant que nous avons dégagé de la fête l'idée qui la domine, le symbole qui en est la raison d'être et qui en fait la grandeur, il reste à nous acquitter d'une agréable mission envers tous ceux qui ont prêté leur concours à la Société l'Alsace-Lorraine.

» En tête, M^{me} Lebec-Espigat avec ses camarades du Grand-Théâtre, MM. Neveu et Nury. Tous trois ont été fort applaudis, mais notre première chanteuse s'est prodiguée avec une bonne grâce et un dévouement dignes de tous les éloges.

» La musique du 135^e de ligne nous a fait le plus grand plaisir. Nous ne nous permettrions même pas un mot flatteur, la musique de notre régiment d'infanterie est au-dessus des compliments.

» La Société Sainte-Cécile s'est distinguée comme toujours. La *Française*, marche patriotique, magistralement enlevée, a produit un très grand effet.

» Les chœurs d'enfants ont eu aussi leur part d'applaudissements, et la foule a prodigué des bravos mérités à MM. Weber, Gorin, Evrard, Bossi, de l'Association artistique.

» Quant à M. de Romain, toujours dévoué, et dont la modestie serait blessée d'entendre dire tout haut ce que tout le monde pense de lui tout bas, il a droit à la reconnaissance de la Société.

Dans une lettre que la Commission de la Société adresse au Ralliement pour remercier la population angevine et tous ceux qui ont bien voulu lui prêter un concours aussi précieux que désintéressé, nous lisons:

« La Société l'Alsace-Lorraine gardera un éternel souvenir de ce qu'ont bien voulu faire pour elle M^{me} Lebec-Espigat, MM. de Romain, Neveu, Nury, Weber, Gorin, Evrard, Bossi, la musique du 135^e de ligne, la Société Sainte-Cécile et les généreux donateurs de l'arbre et des objets qui le garnissaient. »

MERLATTI LE JEUNEUR A TOURS.

Stéfano Merlatti sera jeudi, 30 courant, à Tours, où, avec le docteur Bauvois, il donnera une conférence sur le jeûne de 50 jours qui a tant ému Paris.

La conférence sera donnée à 8 heures 1/2 du soir, au Théâtre-Français, rue Victor-Hugo.

L'historique de ce jeûne, fait avec tous ses détails scientifiques recueillis par le Comité médical qui a observé l'expérience au grand hôtel de Paris, sera des plus intéressants.

Merlatti a déjà repris ses forces, il conserve néanmoins un peu de maigreur qui ne disparaîtra qu'à la longue.

Tours est la première ville que Stéfano Merlatti visite.

Merlatti compte-t-il faire des adeptes, et amener les humains à vivre sans manger?

Grave accident. — Mercredi dernier, jour de foire à Sillé-le-Guillaume (Sarthe), un accident grave est arrivé à la gare.

Au moment où un train arrivait, un fauveau, qui s'était engagé sur la voie, s'est jeté sur un aiguilleur et, d'un coup de corne, lui a ouvert le ventre.

Le malheureux, dont les intestins étaient mis à jour, est tombé sans connaissance. On lui a donné les soins nécessaires et on l'a transporté chez lui. Son état est grave.

Cet employé, qui remplissait souvent par intérim les fonctions du chef de train, entre Sillé et La Hulte, est fort aimé de ses camarades et fort estimé de ses chefs.

Il est marié et père de plusieurs enfants.

Grand Théâtre d'Angers.

Judi 30 décembre,

LE GRAND MOGOL

Opéra-bouffe en 4 actes, musique de Ed. Audran, avec grand ballet et divertissements.

M. DOUESNEL, ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur, nous prie d'informer nos lecteurs que, comme les années précédentes, il a mis en vente son immense assortiment de Bonbons et Liqueurs, dont la qualité, réunie au bon marché, n'a plus besoin de recommandations. *Envoi franco du catalogue.*

L'Épicerie Parisienne

MAISON TARODE

Place de la Poste,

Vient de mettre en vente un grand choix d'articles pour Noël et Jour de l'An, tels que: Crêches, Sabots Jésus, Arbres et diverses fantaisies en cartonnettes et porcelaines;

Articles nouveaux à des prix très-avantageux.

La Maison recommande également ses Bonbons en chocolat extra-fins, Fondants unis et fourrés, Dragées, Pralines, Gâteaux Anglais et Français, Vins fins et Liqueurs.

LE TOUT DE PREMIER CHOIX.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET DU CAPITAINE

L'aubergiste eut un sourire:

— Ah! monsieur, dit-il, bien fin qui peut deviner le cœur d'une jeune fille; mais quand on voit qu'elle ne s'est pas mariée, qu'elle a refusé beaucoup de riches prétendants, et qu'à partir du temps où M. Darad a cessé ses visites, elle a perdu sa gaieté d'autrefois, on peut bien croire...

— Oui, vous avez raison, s'écria d'Avril. On doit le croire, en effet. Et peut-être l'aime-t-elle encore!

Le père Luchaud se prit à rire de cet enthousiasme.

— Mais, objectait-il, puisqu'on vous dit qu'il est mort.

D'Avril se leva: sa décision était prise.

— Écoutez, dit-il, je puis avoir besoin de vous demain matin, monsieur Luchaud. Serez-vous libre?

— Entièrement libre et à votre service. Ma femme me remplacera.

— Eh bien, tenez-vous prêt à neuf heures: je viendrai vous prendre et nous irons ensemble faire une visite...

— Dans le voisinage?

— Oui, dans le voisinage. Je ne puis pas vous en dire plus long ce soir. Il est tard et je vous quitte. A demain.

Le père Luchaud serra dans sa grosse main la main fine et distinguée du jeune homme et l'accompagna jusqu'au pas de sa porte. Un étonnement discret se lisait dans ses yeux, mais quand le lieutenant eut disparu au détour de la route, l'aubergiste arrondit tout à coup ses yeux, se retourna vers sa cuisine et croisant, avec une exclamation, ses deux bras sur sa vaste poitrine, il s'écria:

— Mais que me vent-il, mon Dieu, que me veut-il?

Puis il s'assit, et vida toute une soupière pour retrouver ses sens.

IV

Pendant ce temps, d'Avril arpenta à grand pas la route et réfléchissait profondément. Il possédait enfin le secret du capitaine, et son instinct ne l'avait pas trompé. Le capitaine était un blessé de la vie, et la blessure saignait encore. Mais comment la guérir? C'est à quoi pensait le jeune homme. Il n'avait plus qu'un but: rendre à son chef, s'il était possible encore, le bonheur perdu, et du même coup les joies d'autrefois, et pour atteindre ce résultat, d'Avril se sentait prêt à tout risquer.

Quand il parvint au camp, il trouva le capitaine, plus sombre que jamais, assis sur un tronc d'arbre avec le capitaine Morel. Il les salua du geste et prit place à côté d'eux. Sept ou huit pipes furent bourrées et fumées dans le plus profond silence, signe indéniable d'une tristesse croissante. A la fin, Morel se leva, tendit la main à ses deux amis, et dit gravement:

— Bonsoir.

Le capitaine, d'une voix encore plus brève qu'à l'ordinaire, serra la main de Morel et répondit:

— Bonsoir.

Ce que voyant, d'Avril se leva et répéta à son tour:

— Bonsoir.

Après quoi, les trois « syllabisants », comme les appelait en riant le commandant, allèrent se coucher.

Le lendemain matin, à l'heure dite, plus résolu que jamais dans ses desseins, d'Avril s'habilla avec soin et alla prendre le père Luchaud, qui l'attendait au bourg en habits du dimanche, plus rouge et plus rond encore que la veille. Le lieutenant ne put s'empêcher de sourire en apercevant cette bonne face d'honnête homme qui reluisait au soleil.

Les deux amis, le jeune et le vieux, l'un forçant malgré lui le pas de l'autre, prirent la route de La Flèche, passèrent devant le cimetière, où

l'aubergiste fit remarquer au lieutenant les tombes des parents de Darad, et s'arrêtèrent à l'Eslière, où ils demandèrent M. Luzat. L'étonnement du père Luchaud augmentait à tout instant. M. Luzat descendit aussitôt et reçut au salon les nouveaux venus. C'était bien l'homme que le lieutenant avait aperçu sur la terrasse: il paraissait avoir environ trente-cinq ans; sa physionomie était ouverte et distinguée, et le sourire qui éclairait ses lèvres entre ses deux favoris noirs montrait la franchise et l'honnêteté de son âme. Avec lui, on était tout de suite à l'aise. Grâce au père Luchaud, la présentation fut vite faite et la conversation s'engagea.

Bientôt d'Avril, qui n'avait pas de temps à perdre, aborda brusquement le sujet qui lui tenait au cœur.

— Monsieur, dit-il, le père Luchaud m'a raconté hier une triste histoire, concernant votre belle-sœur et un homme que j'ai beaucoup aimé.

— Laquelle, mon lieutenant?

— Oh! dit l'aubergiste, inquiet des suites que pouvait avoir son bavardage de la veille, l'histoire est connue de M. Luzat.

— N'importe, je voudrais bien savoir ce dont il s'agit.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE DUGRIP, MAXIMILIEN.
Par ordre de M. le juge-commissaire de la faillite du sieur Dugrip, Maximilien, marchand tailleur, place de la Bilange, à Saumur, et en exécution de l'article 462 du Code de commerce, les créanciers présumés de ladite faillite sont invités à se réunir le mardi 4 janvier 1887, à 9 heures du matin, au Tribunal, salle des faillites, pour y être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination d'un nouveau syndic.

(859) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

DEUX MAISONS

Situées à Saumur, place de la Bilange, n^{os} 29 et 30, Occupées par MM. Terrien et Crosnier. S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 Juin 1887

UNE MAISON

Située à Saumur, rue des Palens, n^o 10,

Avec écurie, remise, cour et jardin.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite

LA

MÉTairie DU PLANTIS

Située commune de Montfort,

Consistant en : bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et vignes, d'une contenance d'environ sept hectares.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. HUBERT, régisseur à Epinatz, près Doué-la-Fontaine.

A VENDRE

1^o 5 hectares de pré, en plusieurs parcelles ;

2^o TERRAINS PROPRES A BATIR ;

3^o Maisons bourgeoises, avec jardin, écurie et remise, situées à Saumur et dans les environs ;

4^o Propriétés de revenu et d'agrément.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue du Puits-Tribouillet, 5.

CHANTIER DE CHARPENTE

A CÉDER

S'adresser au bureau du journal.

ÉPICERIE MODERNE

L. ALLORY

Place du Marché-Noir,

Informe sa nombreuse clientèle qu'il a mis en vente un grand choix de Bonbons, Fondants unis et fourrés, Chocolats crévés et pralinés, Dragées et Pralines, à des prix exceptionnels de Bon Marché. (860)

ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÈBRES

RUÈCHE

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille

Atelier en face la Cimetière de Saumur, route de Verrains.

M. RUÈCHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reste, pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables.

Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

CIRAGE LE MYLORD



CE CIRAGE-VERNIS EMPLOYÉ SANS BROSSES

est un liquide imperméable dont le brillant se forme seul. Il est obtenu sans aucun mélange d'acide, il conserve la souplesse du cuir et sert à l'entretien et à la mise à neuf des chaussures et des articles en cuir.

Avec UN FLACON on peut cirer ses Chaussures 3 mois.

ARTICLE FRANÇAIS

SUPÉRIEUR A TOUS LES PRODUITS SIMILAIRES

Seul concessionnaire, J. ROUCHER, bazar Universel, 8, rue d'Orléans, à Saumur.

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger, l'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat a été donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 124 Européens, a donné 124 guérisons. »

Inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 DÉCEMBRE 1886.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	83 05	82 25	Est	793 75	790	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	525 25	527 50
3 % amortissable	85 85	86 10	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	1245	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	522	523 50	Est	387	386 50
3 %	82 70	82 77	Midi	1170	1172 50	— 1865, 4 %	522	522	Midi	396	375 50
4 1/2 %	103 75	104 10	Nord	1596 25	1587 50	— 1869, 3 %	411	412	Nord	401 50	400 25
4 1/2 % (nouveau)	109 80	109 83	Orléans	1322 50	1321 25	— 1871, 3 %	401	401	Orléans	397 50	399
Obligations du Trésor	519 75	519 75	Ouest	867 50	861 25	— 1875, 4 %	514 50	513	Ouest	398	396
Banque de France	4310	4300	Compagnie parisienne du Gaz	1460	1452 50	— 1876, 4 %	514 50	514	Paris-Lyon-Méditerranée	394 50	396
Société Générale	475	475	Canal de Suez	2068 75	2070	Bons de liquid. Ville de Paris	524 50	524 50	Paris-Bourbonnais	395	395
Comptoir d'escompte	1025	1015	C. gén. Transatlantique	520	518 75	Obligations communales 1879	476	474 75	Canal de Suez	579 75	583
Crédit Lyonnais	575	573 75	Russe 5 0/0 1870	100	99 25	Obligat. foncières 1879 3 %	477	478			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1417 50	1420				Obligat. foncières 1883 3 %	385	384			
Crédit mobilier	315	305									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT										LIGNE D'ORLÉANS											
SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS					SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.					SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	
Saumur(Orl.)	2 06	6 53	»	»	1 39	4 16	8 34	Saumur(Orl.)	6 53	»	4 16	»	8 34	Saumur(Orl.)	7 57	11 54	1 33	3 06	5 42	10 5	
Saumur(État)	»	6 50	8 31	10 31	»	4 13	8 30	Saumur(État)	6 50	8 31	4 13	»	8 30	Vivry	8 10	12 09	»	3 18	5 54	»	
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 45	»	4 26	8 43	Nantilly	7 03	8 37	4 26	»	8 43	Blou	8 19	12 18	»	3 27	6 03	»	
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil(a)	7 29	9 19	4 52	»	9 05	Vernantes	8 32	12 31	»	3 40	6 14	»	
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 10	»	4 39	8 56	— (dép.)	7 34	9 29	5	»	9 10	Noyant-Méon	8 59	12 59	2 11	4 06	6 38	11 43	
Montreuil(a)	2 34	7 29	9 19	11 15	2 07	4 52	9 08	le Vaudelnay	7 45	9 40	5 11	5 17	10 11	Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 32	
— (dép.)	2 36	7 33	»	11 24	2 09	4 58	9 11	Baugé	7 56	9 50	5 20	5 44	10 22								
Thouars	2 55	7 59	»	11 57	2 28	5 23	9 37	Doué	8 05	9 57	5 27	6 20	10 31								
Loudun	»	8 10	»	3 16	2 52	»	9 52														
Poitiers	»	10 33	»	10 40	5	»	12 12														
SAUMUR — BOURGUEIL					SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON					SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS											
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Mixte soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	
Saumur	8 21	»	»	»	8 20	12 18	4 55	Chât.-d-Loir	10 24	12 09	1 52	6 34	12 33	4 53	Saumur	3 26	8 21	9 26	12 48	4 34	7 04
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	»	8 30	12 30	5 05	Noyant-Méon	11 27	12 57	3 10	7 38	1 23	5 56	Varennes	8 34	9 37	1 01	4 48	7 18	»
Bourgueil	9 07	3 23	7	»	9 04	1 15	7 06	Vernantes	11 49	»	3 39	8	»	6 15	Port-Boulet	3 40	8 45	9 45	1 12	4 59	7 30
								Blou	12	»	3 41	8 11	»	6 25	La Chapelle	»	9	»	1 24	5 17	7 44
								Vivry	12 10	»	4	8 20	»	6 33	Langeais	4 26	9 29	10 09	1 52	5 50	8 15
								Saumur(Orl.)	12 22	1 35	4 11	8 30	2 01	6 43	Tours	5 05	10 12	10 40	2 35	6 40	9

COFFRE-FORT
DE LA
MAISON HAFFNER AÎNÉ
Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire,
PAUL GODET
IMPRIMEUR, SAUMUR.